

Avis voté en plénière du 14 décembre 2016

# La construction d'une Europe dotée d'un socle des droits sociaux

## Déclaration du groupe des professions libérales

**Crise économique, spectre d'une crise financière européenne, Brexit, crise politique italienne et plus généralement désaffection des citoyens européens, font que le doute s'installe sur le projet européen.**

L'Europe est passée du concept de CEE (Communauté Economique Européenne) à celui d'Union Européenne à 28 puis à 27. Pour autant, le social est resté le parent pauvre de cette Union et celle-ci reste trop centrée sur l'économie et la production croissante de normes en tous genres qui complexifient la vie des citoyens.

Parmi les nombreux défis à relever pour sa survie, un des plus impérieux est de remettre les intérêts et les attentes des citoyens au centre du projet. A cet effet, la réduction des inégalités sociales est cruciale, entre les Etat-membres mais aussi au sein de chacun d'entre eux.

Il n'y a pas d'Europe sans volonté d'éradication de la pauvreté, sans la fin d'une concurrence déloyale entre les états, sans la fin du dumping social, sans une égalité sociale, notamment entre les femmes et les hommes, sans une harmonisation du coût du travail.

Or, les inégalités sociales se sont creusées durant la crise économique et les quelques initiatives de l'Union Européenne en faveur de l'emploi, de la mobilité des travailleurs ou encore de l'investissement social se sont avérées insuffisantes pour relancer le processus de convergence sociale au sein de l'Union Européenne.

Les défis à relever sont nombreux. Pour le groupe des professions libérales, il y a trois urgences :

- **Investir davantage dans les compétences**, y compris numériques, et assurer la transition vers des compétences toujours plus « élevées » adaptées aux besoins des entreprises. La formation est essentielle. Malheureusement celle-ci n'est souvent envisagée qu'à l'échelle nationale : le programme Erasmus ne concerne qu'1% des étudiants européens contre 10% de mobilité étudiante à l'échelle mondiale.
- **Elargir le périmètre de protection** en termes de droits sociaux, au-delà des salariés « classiques » : aux micro-travailleurs, aux travailleurs de l'économie du partage et des plateformes numériques, ainsi qu'aux travailleurs indépendants;
- **Accroître l'efficacité de nos systèmes de santé** en concrétisant notamment le virage ambulatoire (comme recommandé à maintes reprises par la Commission Européenne) et en se réorientant vers une gestion du risque tout au long du cycle de la vie en mettant davantage l'accent sur la prévention, volet sur lequel les inégalités se révèlent les plus fortes.

Les professionnels libéraux conseillent, défendent ou soignent quotidiennement 5 millions de Français. Au contact de la « vraie vie » et des « vraies gens », ils ne peuvent que constater les inégalités sociales grandissantes.

Pour finir, un regret : ce projet d'avis comporte 79 pages de texte (hors annexes) pas toujours faciles à lire pour les non-initiés, et 35 recommandations sans réelle hiérarchisation, ce qui nous laisse perplexes sur l'utilisation qu'en feront nos gouvernants.

Néanmoins, le groupe des professions libérales a voté cet avis.